



litige constructeur notaire client

Par **33mimi33**, le **28/02/2022** à **23:00**

bonsoir, j'ai un souci avec mon constructeur qui m'a vendu le terrain. celui-ci a divisé un terrain existant avec une maison en 3 parcelles. celui-ci a notifié dans l'acte notarial que le câble EDF serait déplacé de dessous la maison. nous avons arraché le câble lors d'une opération de dessouchage à la demande du constructeur (qui nous a également vendu le terrain). à ce jour il refuse le déplacement du câble à ses frais et nous demande de payer. quel recours puis-je avoir?

Par **Marck.ESP**, le **01/03/2022** à **08:56**

Bonjour

Pourriez-vous SVP, préciser un peu les choses et les dates.

[quote]

celui-ci a notifié dans l'acte notarial que le câble EDF serait déplacé de dessous la maison

[/quote]

Votre constructeur l'a-t-il fait?

L'acte comprenait-il un engagement dans le temps ?